

Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Octobre 2017



Un document d'information et de sensibilisation sur la retraite et l'indexation

Lors du Congrès de l'AREQ en juin 2017, les membres ont voté et adopté les orientations pour le triennat 2017-2020 dont la suivante : **Travailler à l'amélioration de la sécurité financière de nos membres et des personnes âgées.** Son champ d'intervention est **La protection du pouvoir d'achat**, notamment par la revendication de l'amélioration de la formule d'indexation des rentes de retraite.

L'AREQ développera et publiera sous peu un document d'information et de sensibilisation à l'égard de la perte de pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic, attribuée notamment à la désindexation de leur rente de retraite du RREGOP. Comme l'illustrera ce document, les personnes les plus durement touchées par cette réalité sont celles ayant pris leur retraite en 2017.

Ce document aura pour but de contribuer à la réflexion, notamment chez les personnes salariées et chez l'ensemble des participants au RREGOP, en prévision de la prochaine négociation des conventions collectives des secteurs public et parapublic en 2020.

Dans ce numéro

Document d'information sur la retraite	1
Vivre et vieillir ensemble	2
Journée internationale des aînés	3
Lettre ouverte de notre présidente	4
Prix Hommage Aînés de la Montérégie	5
Nos comités à pied d'œuvre	5
Projet Énergie Est	6

CONVICTION

ENGAGEMENT

COHÉSION

Pour une action gouvernementale respectueuse des personnes âgées

En 2012, le gouvernement du Québec a lancé la [politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec](#). Elle était accompagnée d'un plan d'action pour la période 2012-2017. Au cours des dernières semaines, le gouvernement a mené une consultation en vue de l'élaboration d'un second plan d'action qui s'étendra jusqu'en 2023. L'AREQ a pris part à cette consultation afin de faire valoir les attentes de ses membres et de l'ensemble des personnes âgées du Québec par le dépôt d'un [mémoire](#).



L'AREQ a fait valoir que le respect des personnes âgées constitue une valeur phare qui doit guider l'ensemble de l'action gouvernementale. Régulièrement, nous sommes témoins de situations où les choix des aînés sont bafoués. Nous les déplorons et nous croyons fermement que toutes les actions qui seront retenues à l'intérieur du prochain plan d'action gouvernemental sur les aînés doivent être basées sur le respect des personnes âgées, quels que soient leur condition ou leur choix. Les aînés contribuent à la société québécoise et cet apport doit être reconnu. Nous endossons l'adage qui veut qu'une société doit être jugée sur la manière dont elle traite ses aînés, incluant les plus vulnérables d'entre eux.

Nous avons également formulé plus d'une vingtaine de recommandations au gouvernement. Des gestes concrets ont été proposés pour bonifier les conditions de vie de l'ensemble des aînés. Nous surveillerons avec impatience la publication du futur plan d'action gouvernemental destiné aux aînés du Québec.

L'AREQ sur la place publique (communiqués)

29 septembre

L'AREQ et l'AQRP soulignent la Journée internationale des aînés sous la thématique *Bien vieillir ensemble*

28 septembre

Rapport de la Protectrice du citoyen : l'AREQ constate que les personnes âgées écopent encore dans les soins à domicile

21 septembre

États généraux sur les conditions de vie des personnes âgées - Plus de 15 000 personnes joignent leur voix au Parti Québécois et à 5 organismes d'aînés

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.lacsq.org.





Journée internationale des aînés

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) et l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) ont uni leurs voix pour souligner la [Journée internationale des aînés](#), qui s'est déroulée le 1^{er} octobre dernier. Cette année, la thématique *Bien vieillir ensemble* nous rappelait le défi, pour la société québécoise, d'assurer une qualité de vie digne aux personnes âgées et de reconnaître l'importance de leur contribution pour avoir bâti la société dans laquelle nous vivons. Le vieillissement de la population doit être considéré comme un défi collectif et non un problème, afin d'adapter notre société en tenant compte de cette réalité populationnelle. C'est notamment le cas dans les services de santé et pour ce qui est de la participation citoyenne, où nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour offrir des milieux de vie plus accueillants.

« Les personnes âgées sont en grande majorité autonomes, mais le vieillissement accentue tout de même les risques de perte d'autonomie. Pour nous, il est plus que temps que le Québec opère un réel virage vers les soins à domicile. Permettre aux personnes de rester là où ils le veulent, le plus longtemps possible, c'est leur souhait et ce serait d'ailleurs beaucoup plus avantageux collectivement de le faire. », a souligné Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Par ailleurs, il existe encore certains préjugés sur les personnes âgées, souvent véhiculés insidieusement dans la culture populaire. Cette fâcheuse réalité peut parfois prendre forme par de l'âgisme, ou encore même, par de la maltraitance. Or, les idées préconçues sur les personnes âgées sont loin de la réalité, car ces dernières représentent plutôt une richesse pour notre société. En effet, près de 30 % des 55 ans et plus font du bénévolat au Québec.

Enfin, en faisant la promotion de la bienveillance et en luttant contre l'âgisme, nous pouvons créer des conditions idéales à l'épanouissement de personnes âgées dans la collectivité. C'est tout le monde qui en bénéficiera.

[Communiqué de l'AREQ et de l'AQRP](#)

Une lettre ouverte de notre présidente qui a de l'IMPACT!



Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, a tenu à réagir dernièrement sur la question du droit à un deuxième bain par semaine accordé par le ministre de la Santé. La journée même où nous apprenions la hausse substantielle accordée aux médecins, le gouvernement annonçait la nouvelle concernant les soins d'hygiène en CHSLD.

Ainsi, une [lettre ouverte](#) a été envoyée aux principaux médias. Ce texte visait à bien cerner les enjeux entourant l'annonce du ministre et à rappeler l'importance de mieux considérer les personnes âgées dans la société.

La lettre a été reprise dans trois médias et a suscité énormément d'intérêt.

L'AREQ a d'ailleurs reçu plusieurs commentaires positifs et encourageants.

- ◆ [Lettre publiée dans Le Quotidien](#)
- ◆ [Lettre publiée dans le Huffington Post](#)
- ◆ [Lettre publiée dans L'aut'journal](#)

Enfin, forte de plus de 58 000 membres, l'AREQ est présente plus que jamais pour défendre les droits des personnes âgées du Québec!

Activités prévues en octobre

3-4 octobre
Conseil exécutif

11 octobre
Comité national des finances

12-13 octobre
Conseil d'administration

13-14 octobre
Session de préparation à la retraite
(Rouyn Noranda)

17 octobre
Comité national du magazine
Quoi de neuf et des communications

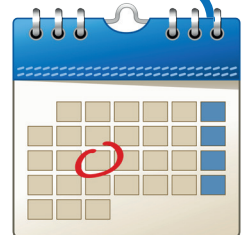
17 octobre
Formation sur les assurances
(Laval-Laurentides-Lanaudière)

18 octobre
CA d'ASSUREQ

18-19-20 octobre
Conseil général de la CSQ

13-14 octobre
Session de préparation à la retraite
(Carleton)

30 octobre au 2 novembre
Conseil national



L'AREQ était bien représentée au Prix Hommage Aînés de la Montérégie

Le 2 octobre dernier, la Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie (TRCAM) a décerné le Prix Hommage Aînés de la Montérégie à Pierre-Paul Côté, membre de l'AREQ Vieux-Longueuil et ex-président de l'AREQ nationale.

Le Prix Hommage Aînés souligne l'apport d'une personne aînée engagée dans son milieu et qui a contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leur condition et de leur place dans la société.

En tant que président national, M. Côté a défendu la cause des personnes aînées tout en martelant que celles-ci sont une force pour la société. Durant ses six années à la présidence, il a réussi à faire progresser l'AREQ pour en faire une intervenante incontournable dans les débats concernant les personnes aînées. Il a laissé une empreinte colossale et un immense héritage à l'AREQ.

Bravo à Pierre-Paul Côté!



Nos comités à pied d'œuvre

Voici le résumé d'une rencontre s'étant tenue depuis la dernière parution du *Focus* :

Comité national des finances (11 octobre) : Les membres du comité ont travaillé sur les prévisions budgétaires 2017-2018 et ont porté leur attention sur les règles administratives.

Du changement dans nos comités!

L'AREQ tient à remercier le dévouement de tous les bénévoles qui se sont impliqués dans les comités et qui n'ont pas renouvelé leur mandat. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs projets personnels.

Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres des comités qui seront assignés lors du conseil d'administration des 12 et 13 octobre. Nous avons très hâte de collaborer avec eux et nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur leur contribution.

Ainsi, les comités se remettront vivement à pied d'œuvre avec de nouveaux visages!

La fin du projet Énergie Est

Le 5 octobre dernier, [TransCanada annonçait](#) qu'elle mettait fin à ses projets Oléoduc Énergie Est et Réseau Principal Est. La corporation a ainsi blâmé les changements apportés au processus d'évaluation environnementale de l'Office national de l'énergie (ONÉ).

Il s'agit donc d'une victoire pour les opposants au projet d'oléoduc. Certaines municipalités du Québec contestaient ouvertement les plans d'Énergie Est. [C'est d'ailleurs le cas du maire de Saint-Augustin-Desmaures](#), Sylvain Juneau : « N'importe quels déversement, fuite ou autre auraient pu avoir des conséquences catastrophiques chez nous et on s'est toujours opposés fermement ». Par ailleurs, plusieurs groupes environnementaux, tels que « Stopper Énergie Est », s'étaient mobilisés contre TransCanada et se sont vivement réjouis de la nouvelle.



David Heurtel, alors ministre de l'Environnement, s'était défendu d'être responsable de la décision de la corporation, prétextant qu'il s'agissait plutôt d'une décision d'affaires. Or, M. Heurtel a changé de fonction depuis le plus récent [remaniement ministériel](#) du premier ministre Philippe Couillard. C'est désormais Isabelle Melançon qui occupera le poste.

Enfin, rappelons que [l'AREQ s'est toujours opposée au projet d'Oléoduc Énergie Est](#). C'est une bonne nouvelle pour l'environnement et pour les générations futures!

Pour nous joindre

Rédaction et coordination
[Samuel Labrecque](#)

Conception et réalisation
[Martine Faguy](#)

Participation
Tommy Bureau-Boulé
Johanne Freire
Ginette Plamondon

Relecture
Nathalie Dion
Martine Faguy

